



# Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire  
**N° 149 – 3<sup>ème</sup> trimestre 2011**

## Sommaire

<i><b>Méthodologie</b></i>	<b>3</b>
<i><b>1. Synthèse du contexte international et européen</b></i>	<b>5</b>
<i><b>2. Evolution conjoncturelle en Guyane</b></i>	<b>6</b>
<i><b>3. L'enquête auprès des principaux établissements de crédit</b></i>	<b>11</b>
<i><b>4. Les actifs financiers de la clientèle non financière</b></i>	<b>12</b>
<i><b>Les avoirs des ménages</b></i>	<b>13</b>
<i><b>Les avoirs des entreprises</b></i>	<b>14</b>
<i><b>5. Les passifs financiers de la clientèle non financière</b></i>	<b>15</b>
<i><b>5.1 Concours consentis par les établissements de crédit implantés localement</b></i>	<b>15</b>
<i><b>5.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</b></i>	<b>16</b>
<i><b>L'endettement des ménages</b></i>	<b>17</b>
<i><b>L'endettement des collectivités locales</b></i>	<b>17</b>
<i><b>L'endettement des entreprises</b></i>	<b>18</b>
<i><b>6. Risques sectoriels</b></i>	<b>19</b>
<i><b>7. Indicateurs de vulnérabilité</b></i>	<b>21</b>
<i><b>8. Rappel des taux</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.1 Taux réglementés</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.2 Evolution des principaux taux de marché</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.3 Enquête sur le coût du crédit aux entreprises</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.4 Taux de l'usure</b></i>	<b>22</b>
<i><b>9. Monnaie fiduciaire</b></i>	<b>23</b>
<i><b>9.1 Emission mensuelle de billets euros</b></i>	<b>23</b>
<i><b>9.2 Emission mensuelle de pièces euros</b></i>	<b>23</b>

## Méthodologie

### **1) La modification des critères retenus pour différencier les établissements de crédits installés localement (ECIL) et non installés localement (ECNIL) et son incidence sur les statistiques monétaires.**

Parallèlement à la réforme SURFI (réforme du système de reporting financier de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) intervenue le 30 juin 2010<sup>1</sup>), une modification des critères présidant à l'attribution du statut d'établissement implanté localement est intervenue. Est considéré comme installé localement un établissement qui possède une représentation locale « significative », avec au moins un agent permanent localement. Il se différencie ainsi d'un établissement qui ne possède pas de représentation locale et qui intervient directement depuis la métropole. Suite à cette modification, trois établissements ont été rattachés aux ECIL en Guyane, il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de l'Agence Française de développement (AFD) et de la Casden BP.

La nouvelle répartition des établissements de crédit est désormais la suivante :

ECIL: AFD, BDAF, BFCAG, BNPPG, BRED BP, BRED Cofilease, CASDEN BP, CDC, CMAG, CRCAMMG, FCMAG, La Banque Postale, OSEO, SOFIAG, SOMAFI

ECNIL: BEI, CAFINEO, CFF, DEXIA CREDIT LOCAL, NATIXIS, NATIXIS FACTOR, NATIXIS FINANCEMENT, autres EC

Cette modification se traduit, par rapport à l'ancien périmètre, par une variation à la hausse des données financières (actifs et passifs) concernant les Etablissements de Crédits Implantés Localement.

### **2) L'enquête de conjoncture**

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (9 établissements sont concernés dont 7 Banques de détail et 2 Sociétés financières).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les prévisions d'évolution relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que celles relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression (ou qu'une situation est en amélioration) et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement (ou qu'une situation est en dégradation).

### **3) Les actifs financiers**

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le département.

<sup>1</sup> Depuis juin 2010, SURFI a succédé au système BAFI (base des agents financiers), en vigueur depuis 1993, entraînant un changement majeur du système de collecte et de reporting des informations auprès des établissements de crédit. Cette réforme vise notamment à simplifier et à rationaliser les reportings financiers destinés au superviseur bancaire.

*Les ménages regroupent les particuliers et les entrepreneurs individuels. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales, les administrations de sécurité sociale et les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages).*

#### **4) Les passifs financiers**

*Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits octroyés par l'ensemble des établissements de crédit (ECIL et ECNIL) puis les crédits accordés par les établissements de crédit implantés localement (ECIL).*

*Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont-ils comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") alors que les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières", SNF).*

*Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.*

*Pour les ménages (particuliers et EI selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.*

*Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et les fonds de pension, les administrations centrales, les administrations de sécurité sociale ainsi que les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages). Les crédits octroyés aux collectivités locales (administrations publiques locales) sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.*

#### **5) Service central des risques (SCR)**

*Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros<sup>2</sup> de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM (Départements et Collectivités d'Outre-mer). Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit. Seuls les encours mobilisés (les crédits à court terme (CT), les crédits à moyen-long terme (MLT) et les crédits-bails) sont pris en compte dans cette étude. Les encours de crédits titrisés et les encours mobilisables de hors-bilan ne sont pas répertoriés.*

#### **6) L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises**

*L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises concerne les principaux établissements bancaires intervenant sur ce type de crédit dans le département. Réalisée tous les semestres, cette enquête recense le taux moyen des découverts et des crédits à moyen et long termes offert par ces établissements de crédit à leurs clientèles.*

---

<sup>2</sup> A compter du mois de janvier 2006.

## 1- Synthèse du contexte international et européen

La croissance de l'économie mondiale reste modeste au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, notamment dans les pays avancés. Le contexte économique est incertain, avec l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone Euro et la forte volatilité des marchés financiers et boursiers.

Au troisième trimestre, la croissance américaine atteint 0,6 %, tirée par les investissements qui connaissent leur plus forte progression depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2010, alors que la croissance de la consommation et des stocks est modérée et que les dépenses publiques sont désormais en légère baisse.

En Asie, la croissance japonaise s'établit à 1,5 %, après trois trimestres de contraction. Cette croissance est partiellement liée à un rebond après le séisme. En effet, outre les pertes humaines, le séisme avait détruit ou endommagé certaines infrastructures et usines et rompu les chaînes d'approvisionnement des entreprises. La Chine affiche une croissance de 2,3 % au 3<sup>e</sup> trimestre, comparable à celle du trimestre précédent, mais en repli par rapport aux niveaux de 2010.

La croissance de la zone euro reste faible, à 0,2 % au 3<sup>e</sup> trimestre. L'Allemagne et la France contribuent fortement à la croissance de la zone, puisque l'économie allemande voit son activité progresser de 0,5 % et celle de la France de 0,4 %. Les perspectives de croissance pour les prochains mois sont cependant incertaines, en raison des plans d'austérité que certains pays sont contraints d'adopter en réaction à la croissance de leurs coûts de refinancement sur les marchés obligataires.

En matière de politique monétaire, la BCE a abaissé de 25 points de base son principal taux directeur à 1,25 %, le 3 novembre, et à 1 % le 8 décembre. La FED maintient pour sa part son principal taux d'intérêt à un niveau proche de zéro.

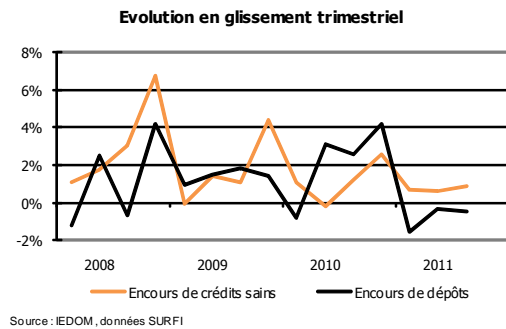
S'agissant de la dette souveraine des pays de la zone euro, l'importance des ventes sur le marché secondaire a contribué au renchérissement du coût des emprunts des Etats en difficulté. Le Premier ministre grec a été contraint à la démission, le 9 novembre, de même que le Président du Conseil italien, le 12. Fin novembre, l'agence de notation Moody's a averti que l'aggravation de la crise de la dette dans la zone euro constituait une menace pour les notes de solvabilité de l'ensemble des pays européens.

En réponse à ces turbulences, les ministres des Finances de la zone euro ont décidé le 30 novembre de renforcer les capacités du Fonds européen de stabilité financière, à un niveau qui reste toutefois à déterminer. Ils ont également décidé d'examiner la possibilité d'une augmentation des ressources du FMI au travers d'une part, de prêts bilatéraux accordés par des Etats de la zone euro, et d'autre part par des prêts de la BCE. Le 9 décembre lors du sommet européen de Bruxelles, 23 des 27 Etats de l'Union Européenne ont accepté le principe d'un accord sur la stabilité financière, les Etats s'engageant à respecter la discipline budgétaire qui sera inscrite dans les constitutions nationales.

Sur les marchés, les cours des matières premières et du pétrole ont interrompu leur envolée, affectés par les craintes d'un ralentissement de l'économie mondiale et les tensions financières en Europe, et connaissent des chutes respectives de 3,2 % et 2,8 % au cours du 3<sup>e</sup> trimestre. Parallèlement, la crise des dettes souveraines alimente l'inquiétude des marchés et accentue la baisse des indices boursiers.

## 2- Evolution conjoncturelle en Guyane

A l'image de l'indicateur du climat des affaires du département qui affiche un léger repli sur le trimestre, retournant vers sa moyenne de longue période, l'activité des établissements de crédit au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 continue de marquer le pas. Alors que l'activité de financement progresse légèrement par rapport au trimestre précédent (+ 0,9 % de l'encours sain de crédit contre + 0,6 % au 2<sup>ème</sup> trimestre), l'activité de collecte reste morose avec un encours d'actifs financiers encore en baisse pour le 3<sup>ème</sup> trimestre consécutif (- 0,5 %, après - 0,3 % au 2<sup>ème</sup> trimestre et - 1,5 % au 1<sup>er</sup> trimestre).



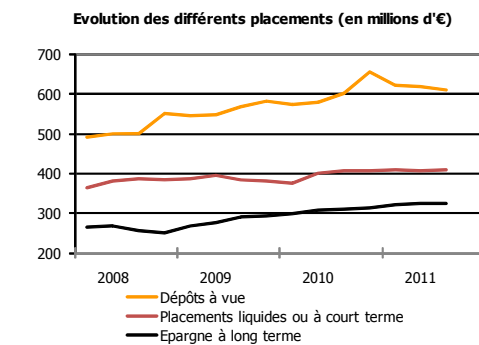
Les comportements financiers des agents économiques de Guyane font ressortir sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 :

- un recul de l'encours des dépôts à vue initié depuis le début de l'année,
- une première baisse depuis trois ans de la collecte d'épargne à long terme,
- une croissance toujours solide du financement immobilier des ménages,
- un rebond sensible sur le segment des crédits d'investissement aux entreprises.

### 2.1 L'évolution des actifs financiers

#### Poursuite du recul des actifs financiers au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011

L'encours des actifs financiers ne progresse plus depuis le début de l'année et marque pour le 3<sup>ème</sup> trimestre consécutif une légère baisse (- 0,5 %, soit - 6,3 M€), atteignant 1 345,2 M€ au 30 septembre 2011. Sur un an, l'évolution des encours de dépôts reste toutefois positive (+ 1,8 %), mais se situe nettement en dessous de son taux de croissance moyen relevé à fin septembre des années précédentes (+ 6,3 % de 2008 à 2010).



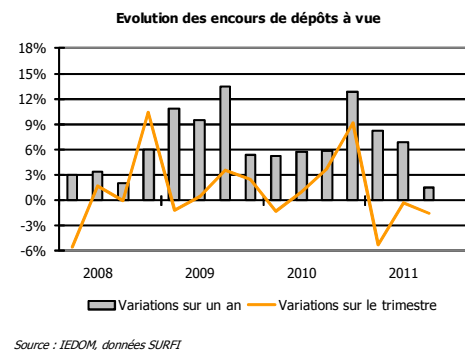
Contrairement à la tendance observée depuis près de trois ans, la collecte d'épargne sur le segment des ménages marque le pas sur le 3<sup>ème</sup> trimestre (- 0,8 % à 931,7 M€). L'encours des autres agents enregistre, pour le troisième trimestre consécutif, un recul significatif (- 5,7 % à 111,6 M€). En revanche, après 6 mois de baisse, la collecte sur le segment des entreprises redémarre (+ 2,7 % à 301,8 M€).

Bien que la collecte de placements liquides ou à court terme soit favorablement orientée sur le trimestre, on assiste à une nouvelle décollecte sur les dépôts à vue et au premier recul (- 0,1 %) depuis fin 2008 des encours d'épargne à long terme.

#### Nouvelle baisse de l'encours des dépôts à vue

Le recul de l'encours des dépôts à vue se poursuit au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 avec une baisse de 1,5 % (soit - 9,4 M€) à 610,3 M€ fin septembre 2011.

Cette baisse s'explique par une importante décollecte sur les dépôts à vue des autres agents (- 7,7 %, soit - 6,7 M€), qui retrouvent un niveau d'encours au plus bas depuis trois ans. Pour leur part, les dépôts à vue des ménages se contractent de 1 % (soit - 3,3 M€) pour une augmentation sur un an de 4,1 %. Contrairement à la tendance observée sur l'ensemble du premier semestre,



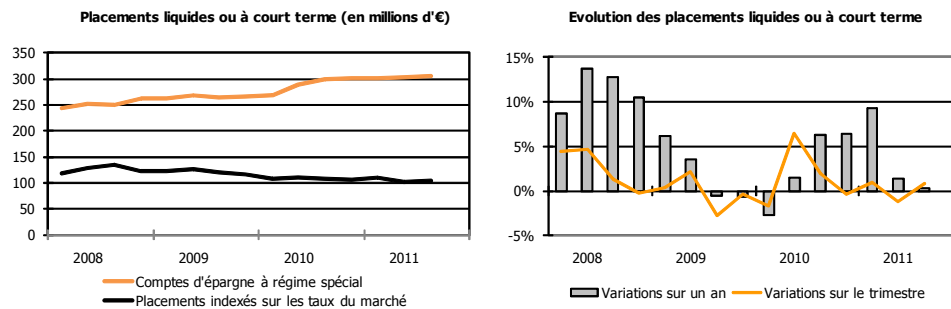
l'encours de dépôts à vue des entreprises cesse de diminuer et se stabilise au 3<sup>ème</sup> trimestre (+ 0,3 %, soit + 0,7 M€) à 213,6 M€, pour une croissance sur un an de 5,3 %.

A fin septembre 2011, les dépôts à vue, dont les ménages détiennent 52 % de l'encours, les entreprises 35 % et les autres agents 13 %, représentent près de la moitié (45 %) de l'épargne totale collectée par le système bancaire local.

### Légère croissance de l'encours des placements liquides ou à court terme

La collecte de placements liquides ou à court terme croît légèrement sur le trimestre (+ 0,9 %, soit + 3,5 M€) pour s'établir à 410 M€ à fin septembre. En hausse significative sur le segment des entreprises (+ 9 %, soit + 6,6 M€), l'évolution trimestrielle est néanmoins due à un recul sur le segment des ménages (- 1,1 %, soit - 3,2 M€), qui concentre à lui seul les trois quarts des encours d'épargne liquide ou à court terme.

Sur un an, la collecte globale d'épargne liquide ou à court terme affiche une croissance modérée (+ 0,4 %), bien inférieure à la progression annuelle moyenne des encours observée à cette période de 2007 à 2010 (+ 6,9 %).



Source : IEDOM, données SURFI

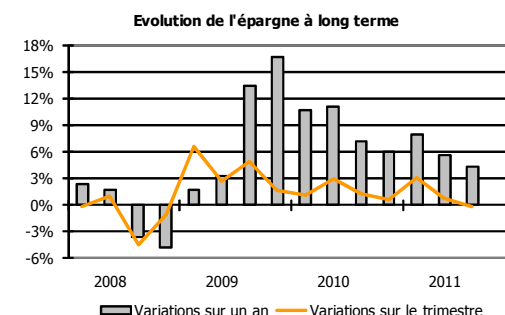
L'encours **des comptes d'épargne à régime spécial** progresse de 0,6 % (soit + 1,9 M€) au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 à 306,3 M€ et s'inscrit en hausse de 2,1 % sur un an. Cette évolution trimestrielle s'explique exclusivement par la collecte soutenue sur les livrets A<sup>3</sup> (+ 2,4 %, soit + 3,8 M€) qui concentrent à eux seuls près de 52 % de l'épargne réglementée, alors que dans le même temps l'ensemble des autres placements s'inscrit en baisse.

Les **placements indexés sur les taux du marché** se reprennent légèrement au 3<sup>ème</sup> trimestre (+ 1,5 %, soit + 1,5 M€) mais s'affichent néanmoins toujours en net recul sur un an (- 4,5 %, soit - 4,9 M€). Cette reprise s'explique par la bonne tenue des dépôts à terme qui poursuivent leur redressement (+ 11,8 %), alors que la décollecte sur les OPCVM monétaires se poursuit sur l'ensemble des segments de clientèle. Leur encours atteint ainsi son niveau le plus bas depuis 2007 (- 9,7 %, soit - 4,3 M€ sur le trimestre).

### Coup d'arrêt de la croissance de l'épargne à long terme

L'encours d'épargne à long terme se contracte légèrement au 3<sup>ème</sup> trimestre (- 0,1 %, soit - 0,4 M€), mettant ainsi un coup d'arrêt à la croissance continue de cette catégorie d'épargne depuis fin 2008. Sur un an, la croissance demeure néanmoins soutenue avec plus de 13 M€ de collecte nette supplémentaire (soit + 4,3 %) à 324,9 M€ fin septembre 2011.

Cette contre performance s'explique essentiellement par la chute brutale des indices boursiers sur le trimestre (le CAC 40 a reculé de 25 % sur le 3<sup>ème</sup> trimestre), entraînant la baisse de la valorisation des actions (- 8,2 %, soit - 1 M€), des obligations (- 12,2 %, soit - 1 M€) et des OPCVM non monétaires (- 5,8 %, soit - 1,3 M€). Dans ce contexte, les ménages épargnants semblent s'être davantage tournés vers des placements plus sécurisés comme l'assurance-vie, dont l'encours augmente sur le trimestre (+ 1,6 %, soit + 3,1 M€) après avoir stagné au trimestre précédent. Sur un an, la collecte nette d'assurance-vie dépasse les 10 M€ pour un encours total en Guyane qui devrait dépasser les 200 M€ d'ici la fin de l'année.



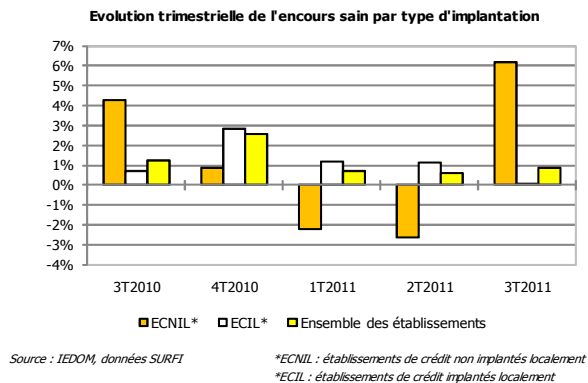
Source : IEDOM, données SURFI

<sup>3</sup> Le 1<sup>er</sup> août 2011, le taux de rémunération du livret A a été relevé de 0,25 point à 2,25 %.

## 2.2 L'évolution des passifs financiers

### Croissance stable de l'activité de financement au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011

Au 30 septembre 2011, l'encours sain de crédits du département s'élève à 2 268,7 M€, en légère progression sur le trimestre (+ 0,9 %, soit + 19,9 M€). Contrairement au trimestre précédent, cette croissance s'explique essentiellement par la bonne orientation de l'activité des établissements hors zone (+ 6,2 % sur le trimestre contre - 2,6 % le trimestre précédent), alors que dans le même temps, l'encours des établissements locaux demeure quasiment stable (+ 0,1 % contre + 1,1 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011).

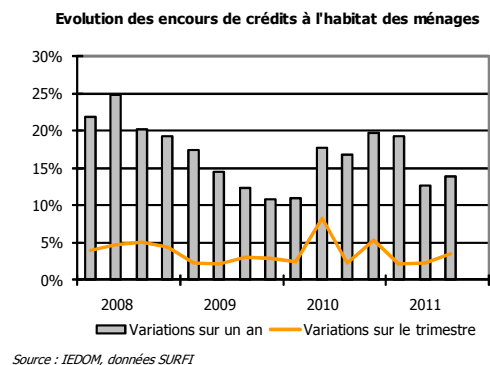


Le segment des ménages s'affiche comme le principal bénéficiaire des crédits octroyés par le système bancaire sur le trimestre (+ 21,2 M€ d'encours) loin devant celui des entreprises (+ 5,7 M€ d'encours).

Sur un an, l'encours sain de crédits du département affiche une progression de 4,8 % contre une croissance annuelle moyenne de 9 % à cette période de 2007 à 2010.

### Croissance solide de l'endettement des ménages sur le trimestre

Soutenue principalement par le financement immobilier, la croissance de l'endettement global des ménages s'amplifie au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 (+ 3 % contre + 1,6 % au trimestre précédent). A 719 M€ au 30 septembre 2011, l'encours sain des ménages, détenu quasi entièrement par les établissements locaux, progresse sur un an de 10 %, pour une performance annuelle moyenne de 14,2 % à cette période de 2007 à 2010.

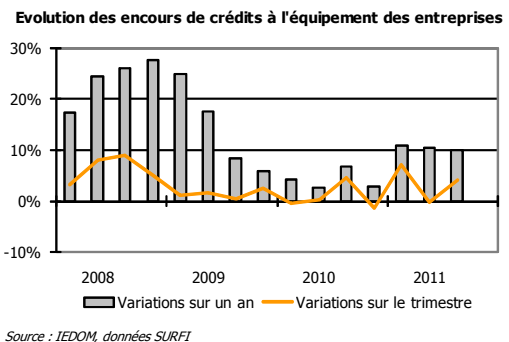


La bonne orientation de l'activité de financement de projets immobiliers se poursuit au 3<sup>ème</sup> trimestre. Ainsi, l'encours des crédits à l'habitat progresse de 3,5 % (soit + 18,5 M€) sur le trimestre, pour une évolution annuelle de + 13,9 % (+ 17,6 % en moyenne à cette période de 2007 à 2010). S'élevant à 551 M€ à fin septembre 2011, l'encours des crédits à l'habitat a doublé en moins de cinq ans (275 M€ à fin mars 2007) dans le département.

L'encours des comptes ordinaires débiteurs poursuit sa forte progression (+ 12,8 %, soit + 1,5 M€) pour une hausse sur un an de 35,4 % (soit + 3,5 M€).

### Légère croissance du financement des entreprises au 3<sup>ème</sup> trimestre

Au 30 septembre 2011, l'endettement des entreprises s'établit à 1 145,7 M€, en hausse de 0,5 % sur le trimestre, soutenu principalement par la bonne orientation des crédits d'équipement. Sur un an, la croissance des encours de crédits aux entreprises s'établit à 2,7 %, soit le tiers de la croissance moyenne de 8 % relevée à cette période de 2007 à 2010.



Le financement de l'investissement des entreprises enregistre une progression significative par rapport au trimestre précédent (+ 4,3 %, soit + 15,9 M€). Dans le détail, les crédits à l'équipement enregistrent une progression de 4,1 %, sans toutefois concerner les entrepreneurs individuels dont l'encours se contracte significativement de 5,3 % (- 10,1 % sur un an).



Pour sa part, le financement par crédit-bail poursuit son développement avec un encours en hausse de 5,3 % sur le trimestre à 70,4 M€ à fin septembre 2011, et concentre 18,2 % des crédits d'investissement du département.

A l'image du trimestre précédent, l'encours des crédits immobiliers des entreprises se contracte au 3<sup>ème</sup> trimestre (- 1,5 %, soit - 10,3 M€), impacté par la poursuite des opérations de réallocation du passif d'un bailleur social du département. Toutefois, sans tenir compte de cette opération exceptionnelle, l'encours serait stable sur le trimestre.

Les crédits d'exploitation se stabilisent au 3<sup>ème</sup> trimestre (- 0,4 %, soit - 0,3 M€) après avoir fortement augmenté au trimestre précédent (+ 22,4 %). Sur un an, l'encours progresse de 12,3 % et témoigne d'un recours accru des entreprises aux financements bancaires à court terme. Le recours important à la mobilisation de créances commerciales se poursuit pour le deuxième trimestre consécutif (+ 22,6 % au 3<sup>ème</sup> trimestre après + 22,2 % au trimestre précédent). En revanche, l'encours des comptes ordinaires débiteurs se contracte (- 5,6 %, soit - 2 M€) tout en affichant une forte progression sur un an (+ 36,5 %). Pour leur part, les crédits de trésorerie restent stables, tant sur le trimestre que sur un an, à 35,8 M€ au 30 septembre 2011.

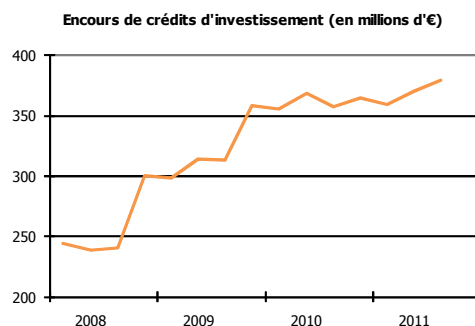
Au 30 septembre 2011, l'encours de crédits déclarés au Service Central des Risques (SCR)<sup>4</sup> de la Banque de France s'élève à 1 598,7 M€, en hausse de 2 % sur le trimestre, porté par la reprise des principaux secteurs du département. Ainsi, l'activité immobilière, principale bénéficiaire des financements accordés sur le département avec 55 % des encours déclarés, progresse à nouveau après un léger recul au trimestre précédent (+ 1,9 % après -2,2 % au 2<sup>ème</sup> trimestre). Pour sa part, l'endettement des administrations publiques se renforce (+ 3,3 %) contre une diminution au 2<sup>ème</sup> trimestre (- 0,9 %).

L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises de Guyane réalisée sur la période juillet-août 2011 met en avant la poursuite de la baisse des taux d'intérêt proposés par les établissements bancaires locaux à leur clientèle. Le taux d'intérêt moyen des crédits à moyen et long termes (crédits d'équipement principalement) perd 0,37 point entre l'enquête de janvier-février 2011 et juillet-août 2011 pour s'établir à 4,72 %, soit 1 point de moins sur un an.

### Recul relatif de l'encours de crédits du secteur public

L'encours sain des crédits aux collectivités locales affiche un recul de 2,4 % (soit - 9,5 M€) sur le trimestre à 380,5 M€ à fin septembre, impacté par la régularisation du pic exceptionnel observé au trimestre précédent sur les comptes ordinaires débiteurs. Sur un an, l'endettement du secteur public affiche néanmoins une hausse de 6,1 % (+ 22 M€) pour une croissance moyenne proche de 11,5 % sur la période de 2007 à 2010.

L'investissement des collectivités locales du département se poursuit au 3<sup>ème</sup> trimestre avec une progression de l'encours des crédits d'équipement de 2,4 % (soit + 8,8 M€) à 379 M€.

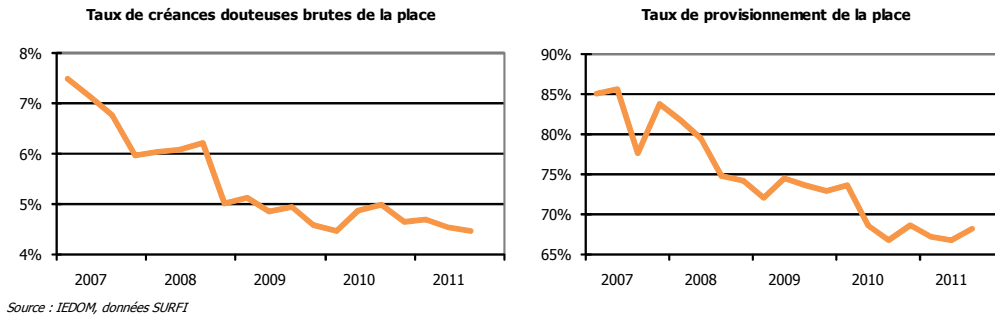


Source : IEDOM, données SURFI

### 2.3 La vulnérabilité financière des agents économiques

Le taux de créances douteuses brutes de la place, qui s'établit à 4,5 % au 30 septembre 2011, reste stable par rapport au trimestre précédent. Sur un an, la baisse de l'encours de créances douteuses brutes porté par les établissements de crédit implantés localement (- 6,7 %, soit - 6,5 M€), dans un contexte de hausse globale de leurs encours de crédits (+ 5,3 %), a permis une diminution du taux de la place de 0,5 point (5 % à fin septembre 2010). Pour sa part, le taux de provisionnement s'améliore légèrement sur le trimestre (+ 1,5 point à 68,3 % à fin septembre).

<sup>4</sup> Seuls les encours de crédits mobilisés et de crédit-bail sont pris en compte. Compte tenu du seuil de recensement (25 k€), les très petites entreprises ne sont pas comprises dans ces bases de données.



Sur le trimestre, on observe sur le marché des entreprises quelques signes de dégradation des indicateurs de vulnérabilité. Alors que l'encours de créances douteuses nettes poursuit son recul (- 2,7 %, soit - 0,6 M€), le nombre de personnes morales en situation d'interdit bancaire augmente (+ 4,5 % sur le trimestre à 691 au 30 septembre 2011). Dans le même temps, le montant cumulé des Incidents de Paiement sur Effets (IPE) progresse sensiblement, principalement sur le secteur du commerce, qui représente à lui seul presque les deux tiers des incidents recensés.

Pour la clientèle des ménages, les indicateurs de vulnérabilité demeurent contrastés. D'une part, le montant des créances douteuses nettes recule sur le trimestre (-13,6 %, soit -1,3 M€), après avoir nettement progressé sur les six premiers mois de l'année. Mais d'autre part, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire ne fléchit pas et augmente de 2,8 % (8 345 à fin septembre) alors que pour sa part, le nombre de dossiers de surendettement déposés sur le trimestre reste soutenu. (152 dossiers déposés depuis le début de l'année contre seulement 121 sur la même période un an plus tôt).

#### 2.4 Les tendances du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011 et les prévisions des professionnels pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2012

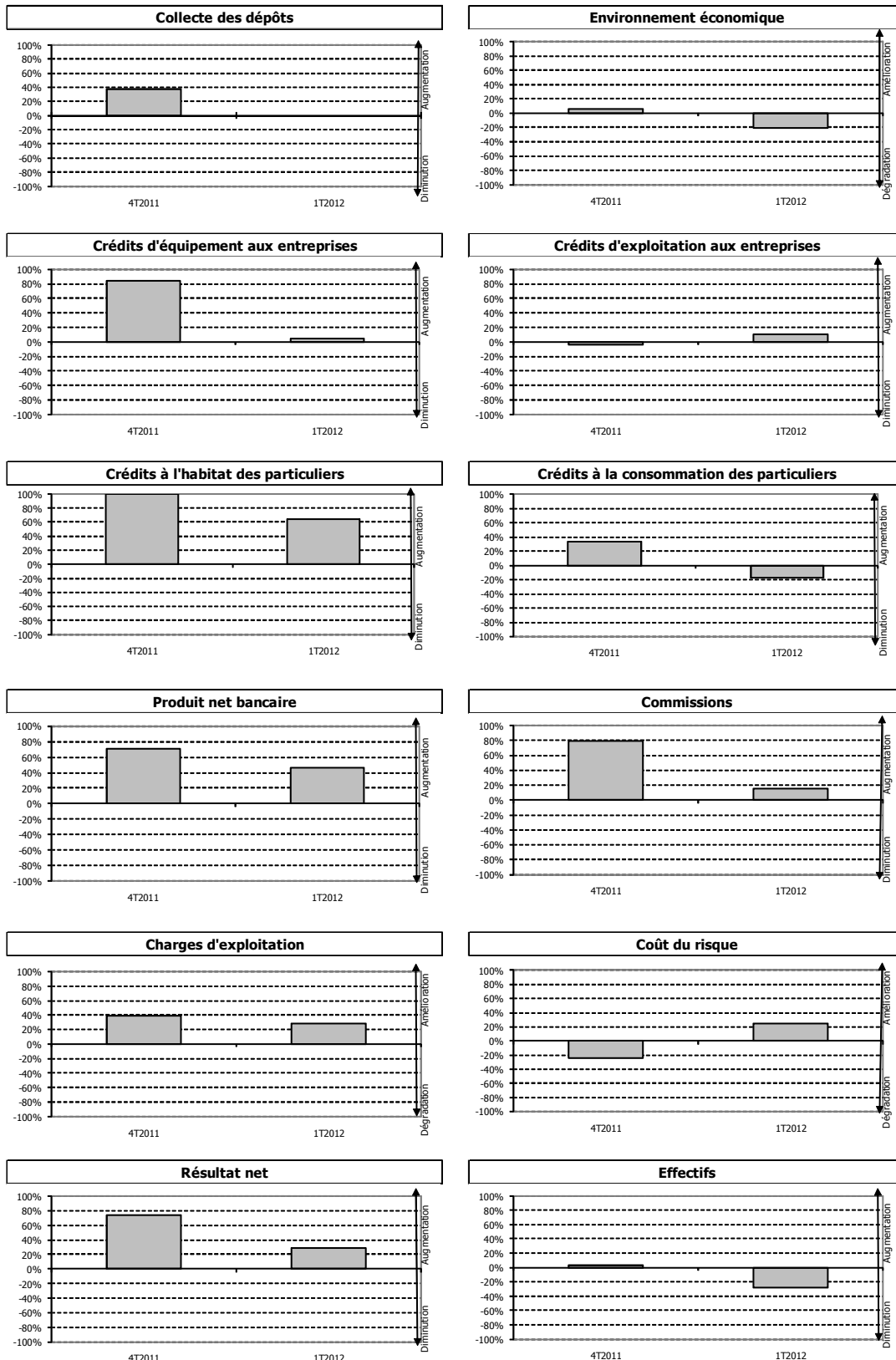
Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture trimestrielle menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de la place, l'activité du secteur bancaire serait dynamique au dernier trimestre 2011, principalement soutenue par la demande de financement de l'habitat des ménages, de l'équipement des entreprises et dans une moindre mesure de crédits à la consommation. Pour sa part, la collecte des dépôts serait favorablement orientée. Ainsi, porté par la bonne tenue globale de l'activité et par le développement des commissions, le PNB devrait croître sensiblement. Soutenu par une amélioration de ses charges d'exploitation, le secteur bancaire devrait dégager un résultat net en progression significative, malgré une dégradation du coût du risque.

En revanche, les prévisions d'activité pour le début d'année 2012 semblent plus contrastées dans un contexte économique jugé plus incertain. Hormis pour le financement immobilier qui devrait rester soutenu, la demande de crédit resterait modérée au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 au même titre que l'activité de collecte. Néanmoins, les résultats financiers devraient continuer à progresser à la faveur de charges d'exploitation et d'un coût du risque bien maîtrisés.

## 3- L'enquête auprès des principaux Etablissements de Crédit

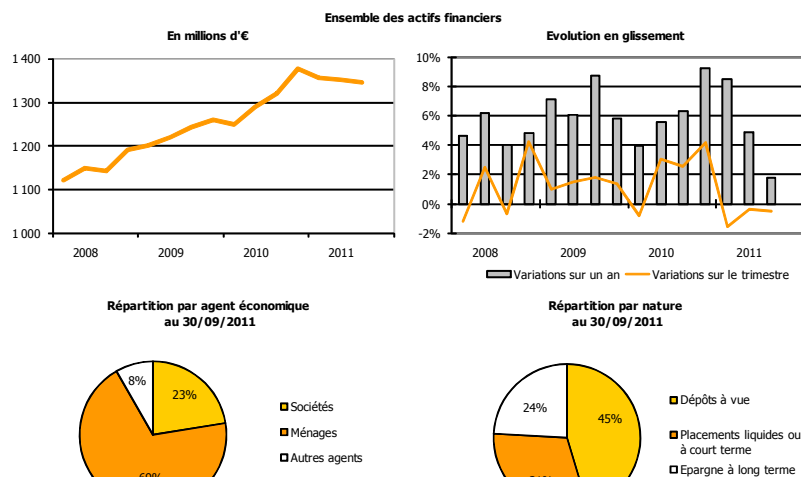
### Prévisions issues des soldes d'opinion

Etablissements enquêtés : Banque postale, BDAF, BFCAG, BNPPG, BRED BP, CRCAMMG, FCMA, CMAG, SOMAFI



## 4- Les actifs financiers de la clientèle non financière

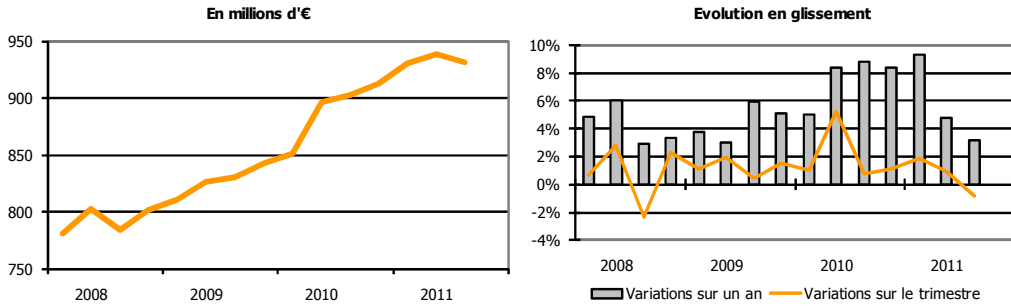
	Montants en millions d'euros								Variations en %	
	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	1 an	1 trim.
<b>Sociétés non financières</b>	<b>229,9</b>	<b>247,6</b>	<b>288,4</b>	<b>296,0</b>	<b>320,5</b>	<b>302,5</b>	<b>293,9</b>	<b>301,8</b>	<b>2,0%</b>	<b>2,7%</b>
Dépôts à vue	167,7	173,0	209,9	202,9	235,8	219,2	212,9	213,6	5,3%	0,3%
Placements liquides ou à court terme	54,0	70,9	69,1	85,9	79,3	77,2	74,1	80,7	-6,1%	9,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,3	0,3	0,6	25,3	23,5	17,8	18,1	22,9	-9,5%	26,4%
Placements indexés sur les taux de marché	53,7	70,6	68,4	60,6	55,8	59,4	56,0	57,8	-4,6%	3,3%
Comptes à terme	22,7	27,8	24,7	16,6	17,6	19,0	20,0	23,7	43,0%	18,6%
OPCVM monétaires	27,3	34,7	42,3	43,0	34,2	35,8	25,4	23,4	-45,6%	-8,1%
Certificats de dépôt	3,7	8,1	1,4	1,0	4,0	4,6	10,5	10,7	n.s.	1,9%
Epargne à long terme	8,1	3,7	9,5	7,2	5,4	6,1	6,9	7,5	5,0%	8,8%
dont OPCVM non monétaires	7,8	3,2	4,3	4,7	3,5	4,1	4,6	5,2	9,4%	13,1%
<b>Ménages</b>	<b>761,9</b>	<b>784,1</b>	<b>830,5</b>	<b>903,3</b>	<b>913,5</b>	<b>930,7</b>	<b>939,2</b>	<b>931,7</b>	<b>3,1%</b>	<b>-0,8%</b>
Dépôts à vue	238,2	243,9	259,4	303,4	310,1	313,1	319,1	315,7	4,1%	-1,0%
Placements liquides ou à court terme	266,9	289,3	290,9	297,1	298,7	305,2	305,4	302,2	1,7%	-1,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	227,5	243,8	253,8	260,8	265,0	271,6	275,2	272,8	4,6%	-0,9%
Livrets ordinaires	71,5	75,6	81,8	83,0	83,3	87,6	87,4	86,6	4,4%	-0,9%
Livrets A et bleus	101,2	110,4	119,6	126,6	129,8	133,3	136,4	135,4	7,0%	-0,7%
Livrets jeunes	4,8	4,5	2,6	2,5	2,6	2,4	2,4	2,3	-8,3%	-3,3%
Livrets d'épargne populaire	15,4	16,0	10,5	9,0	9,1	7,5	7,5	7,4	-17,7%	-1,4%
Livrets de développement durable	10,0	12,9	14,4	14,8	15,3	15,7	16,0	15,9	7,1%	-0,7%
Comptes d'épargne logement	24,7	24,5	25,0	24,8	25,0	25,2	25,5	25,2	1,3%	-1,3%
Placements indexés sur les taux de marché	39,3	45,5	37,1	36,3	33,7	33,6	30,2	29,4	-18,9%	-2,6%
Comptes créditeurs à terme	28,3	30,6	23,5	19,7	20,1	20,4	19,3	19,6	-0,3%	1,5%
Bons de caisse	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
OPCVM monétaires	10,9	14,9	13,6	16,6	13,6	13,2	10,9	9,8	-40,9%	-9,9%
Epargne à long terme	256,9	250,9	280,2	302,8	304,6	312,5	314,7	313,8	3,6%	-0,3%
Plans d'épargne logement	80,6	77,0	76,8	80,4	82,6	83,3	83,7	83,3	3,7%	-0,4%
Plans d'épargne populaire	7,4	6,8	6,2	5,9	5,9	5,8	5,8	5,7	-3,7%	-1,3%
Autres comptes d'épargne	0,9	0,9	1,0	0,9	0,8	0,9	0,8	1,0	20,8%	31,2%
Portefeuille-titres	12,3	12,1	13,0	15,8	15,8	15,8	17,3	15,3	-3,6%	-11,8%
OPCVM non-monétaires	19,7	17,9	18,4	15,6	15,4	14,7	14,9	13,0	-16,6%	-12,3%
Contrats d'assurance-vie	136,0	136,2	164,8	184,2	184,2	192,2	192,3	195,4	6,1%	1,6%
<b>Autres agents</b>	<b>106,9</b>	<b>111,2</b>	<b>124,1</b>	<b>122,4</b>	<b>143,0</b>	<b>122,9</b>	<b>118,4</b>	<b>111,6</b>	<b>-8,8%</b>	<b>-5,7%</b>
Dépôts à vue	84,4	83,5	98,6	95,2	110,5	89,5	87,6	80,9	-15,0%	-7,7%
Placements liquides ou à court terme	21,7	26,0	24,3	25,6	29,3	29,2	27,1	27,1	6,0%	0,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	5,8	6,4	9,5	13,9	12,1	11,3	11,1	10,7	-23,2%	-3,8%
Placements indexés sur les taux de marché	15,9	19,6	14,9	11,7	17,1	17,9	16,0	16,4	40,8%	2,8%
dont Comptes créditeurs à terme	7,9	7,7	6,3	7,7	8,3	8,1	8,1	9,7	25,9%	19,7%
Epargne à long terme	0,8	1,7	1,1	1,6	3,2	4,3	3,7	3,6	127,0%	-1,1%
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1 098,6</b>	<b>1 142,9</b>	<b>1 243,0</b>	<b>1 321,6</b>	<b>1 377,0</b>	<b>1 356,1</b>	<b>1 351,5</b>	<b>1 345,2</b>	<b>1,8%</b>	<b>-0,5%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>490,3</b>	<b>500,5</b>	<b>567,9</b>	<b>601,5</b>	<b>656,4</b>	<b>621,8</b>	<b>619,6</b>	<b>610,3</b>	<b>1,5%</b>	<b>-1,5%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>342,6</b>	<b>386,2</b>	<b>384,3</b>	<b>408,5</b>	<b>407,3</b>	<b>411,5</b>	<b>406,6</b>	<b>410,0</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,9%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	233,6	250,6	263,9	300,0	300,7	300,7	304,4	306,3	2,1%	0,6%
Livrets ordinaires	76,2	80,6	87,2	94,0	92,5	95,9	94,6	93,6	0,6%	0,1%
Livrets A et bleus	101,9	111,3	122,6	154,7	156,2	154,0	157,1	160,9	4,0%	2,4%
Livrets jeunes	4,8	4,5	2,6	2,5	2,6	2,4	2,4	2,3	-8,4%	-3,3%
Livrets d'épargne populaire	15,4	16,0	10,5	9,0	9,1	7,5	7,5	7,4	-17,7%	-1,4%
Livrets de développement durable	10,0	12,9	14,4	14,9	15,3	15,7	16,0	15,9	7,1%	-0,7%
Comptes d'épargne logement	24,7	24,5	25,0	24,9	25,0	25,2	25,5	25,2	1,3%	-1,4%
Placements indexés sur les taux de marché	108,9	135,6	120,4	108,6	106,6	110,9	102,2	103,7	-4,5%	1,5%
Dépôts à terme	59,0	66,1	54,4	44,0	45,9	47,5	47,4	53,1	20,6%	11,8%
Bons de caisse	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Titres de créances négociables	3,7	8,1	1,4	1,0	4,0	4,6	10,5	10,7	n.s.	1,9%
OPCVM monétaires	46,2	61,4	64,5	63,6	56,7	58,8	44,2	39,9	-37,2%	-9,7%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>265,8</b>	<b>256,2</b>	<b>290,8</b>	<b>311,6</b>	<b>313,3</b>	<b>322,8</b>	<b>325,3</b>	<b>324,9</b>	<b>4,3%</b>	<b>-0,1%</b>
Plans d'épargne logement	80,6	77,0	76,8	80,4	82,6	83,3	83,7	83,4	3,7%	-0,4%
Plans d'épargne populaire	7,4	6,8	6,2	5,9	5,9	5,8	5,8	5,7	-3,7%	-1,3%
Autres comptes d'épargne	0,9	0,9	1,0	0,9	0,8	0,9	0,8	1,0	20,8%	31,2%
Actions	10,1	9,1	8,5	11,3	11,4	11,5	12,6	11,5	1,7%	-8,2%
Obligations	3,2	4,1	9,7	7,3	7,1	7,4	8,3	7,3	-0,2%	-12,2%
OPCVM non monétaires	27,6	22,2	23,9	21,6	21,3	21,7	21,9	20,6	-4,5%	-5,8%
Contrats d'assurance-vie	136,0	136,2	164,8	184,2	184,2	192,2	192,3	195,4	6,1%	1,6%



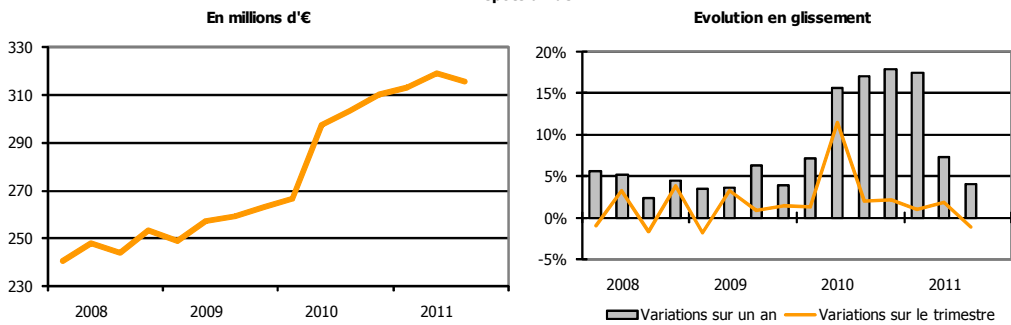
Source : IEDOM, données SURFI

# Les avoirs des ménages

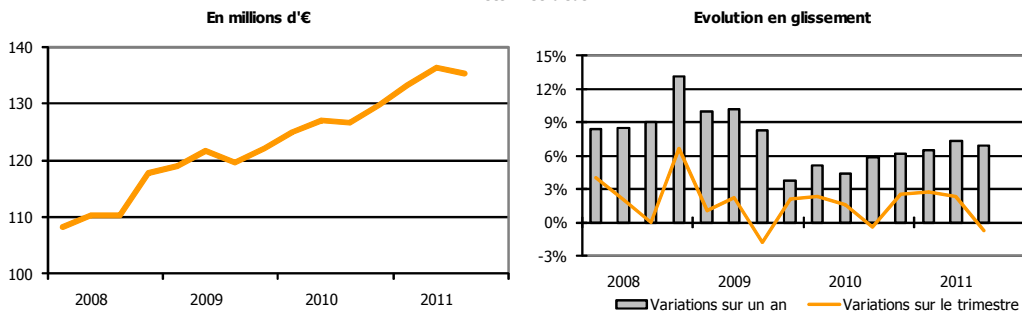
## Ensemble des actifs ménages



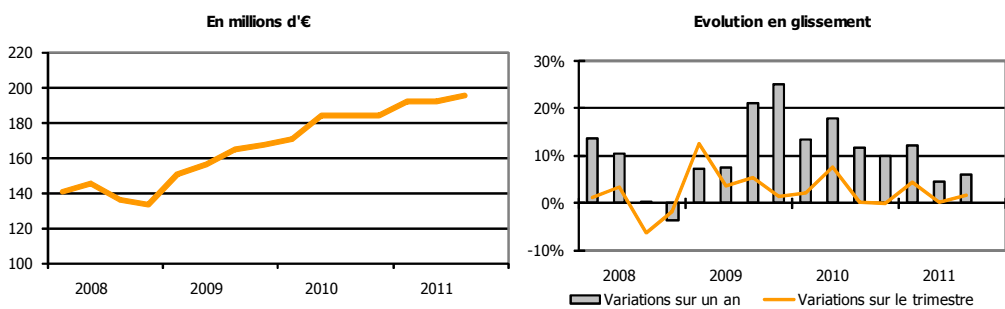
## Dépôts à vue



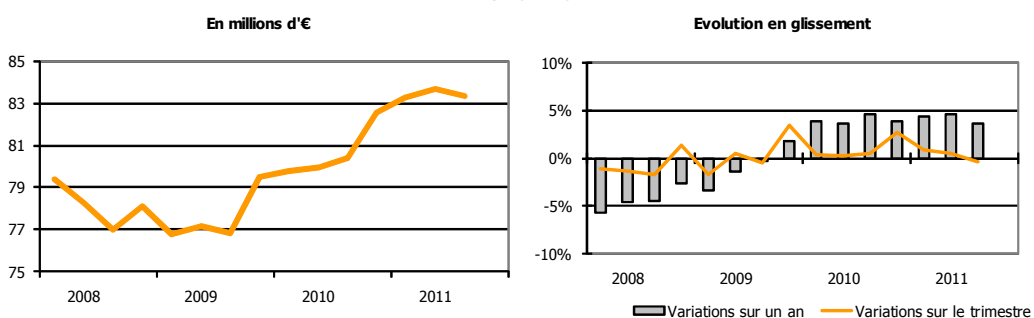
## Livrets A et bleus



## Contrats d'assurance-vie

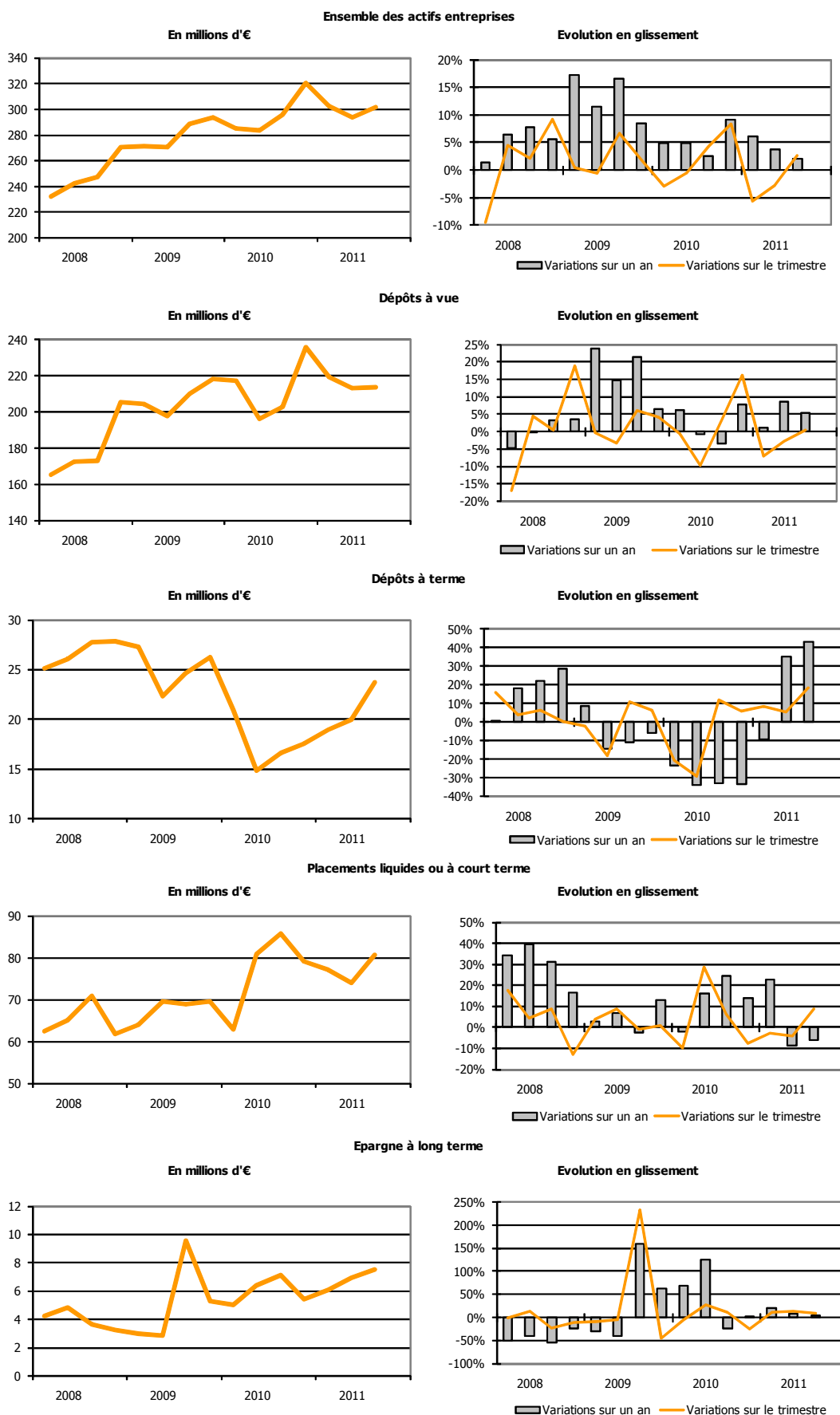


## Plans d'épargne logement



Source : IEDOM, données SURFI

# Les avoirs des entreprises



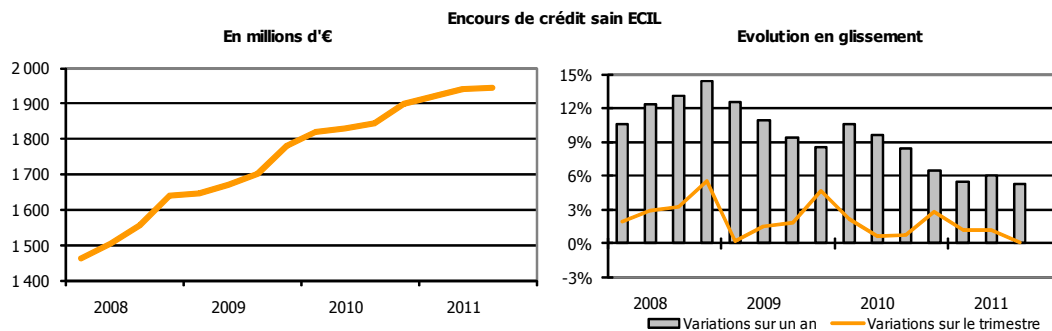
Source : IEDOM, données SURFI

## 5- Les passifs financiers de la clientèle non financière

### 5-1 Les concours consentis par les établissements de crédit implantés localement (ECIL)

	Montant en millions d'euros								Variations	
	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	1 an	1 trim.
<b>Entreprises</b>										
Crédits d'exploitation	83,7	92,2	77,3	64,2	65,0	59,2	75,2	72,8	13,4%	-3,2%
<i>Créances commerciales</i>	6,1	6,3	6,5	5,9	6,9	5,1	6,2	7,7	29,7%	23,2%
<i>Crédits de trésorerie</i>	43,1	48,9	45,0	34,3	37,0	36,3	34,2	32,2	-6,2%	-5,9%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	10,2	9,8	8,9	6,5	6,9	6,6	6,2	6,3	-2,3%	2,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	34,5	37,0	25,8	24,0	21,2	17,8	34,8	33,0	37,2%	-5,3%
<i>Affacturage</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Crédits d'investissement	146,4	192,8	220,0	226,8	233,8	241,6	240,4	242,8	7,1%	1,0%
<i>Crédits à l'équipement</i>	129,6	175,8	201,8	210,6	214,6	221,5	220,2	224,1	6,4%	1,8%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	11,5	12,5	12,8	27,6	25,2	24,0	23,9	22,4	-18,7%	-6,2%
<i>Crédit-bail</i>	16,8	17,0	18,3	16,2	19,2	20,1	20,2	18,8	15,5%	-7,3%
Crédits à l'habitat	535,6	593,1	616,0	653,3	668,4	687,3	654,2	644,0	-1,4%	-1,6%
Autres crédits	3,4	3,7	11,9	4,8	4,3	4,9	4,9	5,3	9,5%	7,0%
<b>Encours sain</b>	<b>769,1</b>	<b>881,7</b>	<b>925,2</b>	<b>949,1</b>	<b>971,5</b>	<b>993,0</b>	<b>974,7</b>	<b>964,9</b>	<b>1,7%</b>	<b>-1,0%</b>
<b>Ménages</b>										
Crédits à la consommation	163,1	173,3	170,1	166,6	166,9	163,9	162,1	164,5	-1,3%	1,4%
<i>Crédits de trésorerie (1)</i>	149,1	156,6	150,5	144,2	144,1	140,0	136,7	135,4	-6,1%	-0,9%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	7,5	7,6	8,5	9,7	9,0	10,1	11,7	13,2	35,8%	13,0%
<i>Crédit-bail</i>	6,5	9,1	11,2	12,7	13,8	13,9	13,8	15,8	24,9%	14,8%
Crédits à l'habitat	289,5	354,8	402,8	481,0	508,2	518,9	530,8	549,3	14,2%	3,5%
Autres crédits	2,8	3,3	0,6	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	192,6%	-4,8%
<b>Encours sain</b>	<b>455,4</b>	<b>531,4</b>	<b>573,5</b>	<b>647,8</b>	<b>675,2</b>	<b>682,8</b>	<b>693,3</b>	<b>714,0</b>	<b>10,2%</b>	<b>3,0%</b>
<b>Collectivités locales</b>										
Crédits d'exploitation	0,0	0,0	1,3	0,7	0,2	1,2	18,9	0,7	-0,3%	-96,4%
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,0	1,3	0,7	0,2	1,2	18,9	0,7	-0,3%	-96,4%
Crédits d'investissement	127,7	122,6	183,1	236,9	235,9	232,7	245,7	254,0	7,2%	3,4%
<i>Crédits à l'équipement</i>	127,7	122,6	183,1	236,8	235,9	232,7	245,6	254,0	7,2%	3,4%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-29,3%	-9,8%
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Autres crédits	3,1	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	-14,3%	0,0%
<b>Encours sain</b>	<b>130,8</b>	<b>123,4</b>	<b>185,3</b>	<b>238,3</b>	<b>236,9</b>	<b>234,7</b>	<b>265,2</b>	<b>255,3</b>	<b>7,1%</b>	<b>-3,7%</b>
<b>Autres agents</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>20,3</b>	<b>19,6</b>	<b>18,6</b>	<b>10,5</b>	<b>14,7</b>	<b>10,3</b>	<b>9,6</b>	<b>9,6</b>	<b>-8,3%</b>	<b>0,2%</b>
<b>Total encours sain</b>	<b>1375,5</b>	<b>1556,0</b>	<b>1702,7</b>	<b>1845,7</b>	<b>1898,3</b>	<b>1920,8</b>	<b>1942,8</b>	<b>1943,9</b>	<b>5,3%</b>	<b>0,1%</b>
Créances douteuses brutes	99,9	103,1	88,6	97,3	92,8	94,7	92,5	90,8	-6,7%	-1,8%
Provisions	77,7	77,1	65,3	65,0	63,7	63,7	61,8	62,0	-4,7%	0,3%
Créances douteuses nettes	22,3	26,0	23,4	32,3	29,1	31,1	30,7	28,8	-10,7%	-6,2%
<i>dont Entreprises</i>	11,0	10,5	12,8	22,2	21,0	21,3	21,0	20,4	-8,1%	-2,7%
<i>dont ménages</i>	6,8	9,2	10,4	10,0	7,9	8,8	9,7	8,4	-16,1%	-13,6%
<b>Total encours brut</b>	<b>1475,5</b>	<b>1659,1</b>	<b>1791,3</b>	<b>1942,9</b>	<b>1991,1</b>	<b>2015,5</b>	<b>2035,3</b>	<b>2034,6</b>	<b>4,7%</b>	<b>0,0%</b>
Taux de créances douteuses	6,8%	6,2%	4,9%	5,0%	4,7%	4,7%	4,5%	4,5%	-0,5 pt	-0,1 pt
Taux de provisionnement	77,7%	74,8%	73,6%	66,8%	68,7%	67,2%	66,8%	68,3%	1,4 pt	1,5 pt

(1) les données présentées ne tiennent pas compte de l'arrivée d'un nouvel intervenant sur le marché du crédit de trésorerie

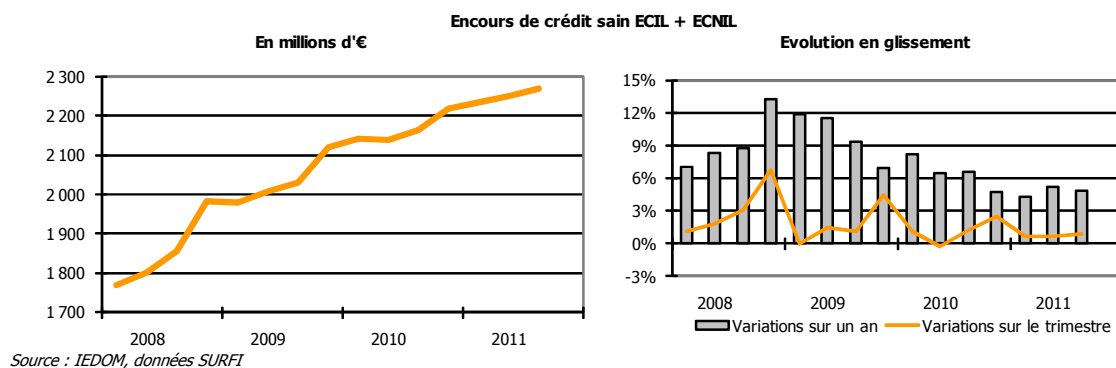


Source : IEDOM, données SURFI

## 5-2 Les concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

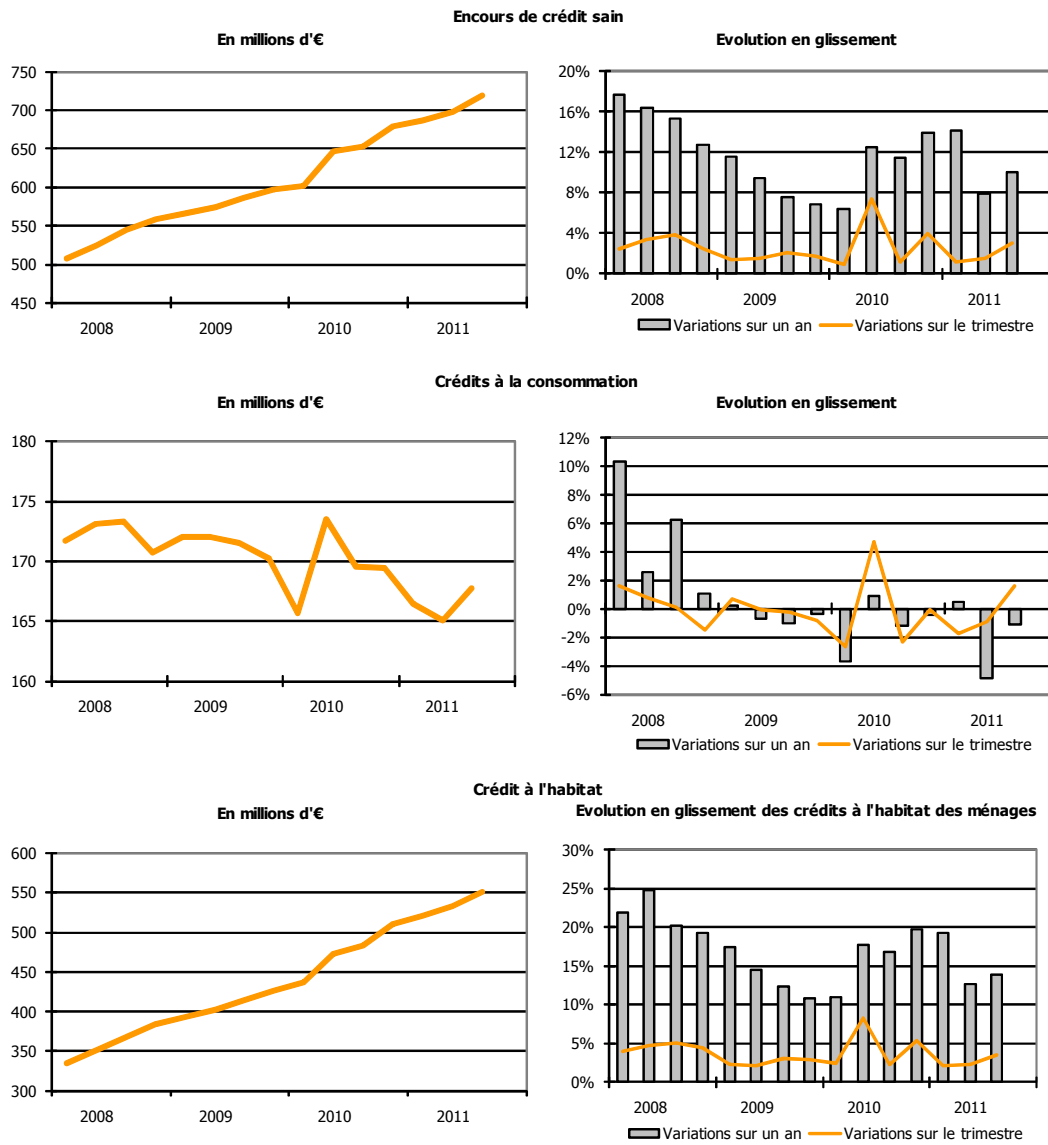
	Montant en millions d'euros								Variations en %	
	sept-07	sept-08	sept-09	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	1 an	1 trim.
<b>Entreprises</b>										
Crédits d'exploitation	90,4	103,8	85,0	72,5	74,2	66,8	81,8	81,5	12,3%	-0,4%
<i>Créances commerciales</i>	10,4	12,0	8,0	6,0	7,0	5,1	6,3	7,7	29,2%	22,6%
<i>Crédits de trésorerie</i>	43,8	52,4	48,7	35,8	38,5	38,0	35,8	35,8	-0,2%	-0,2%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	10,3	9,8	9,1	6,7	7,1	6,9	6,5	6,5	-2,4%	1,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	36,3	38,6	27,6	24,5	21,6	18,2	35,5	33,5	36,5%	-5,6%
<i>Affacturage</i>	0,0	0,9	0,6	6,2	7,1	5,5	4,2	4,5	-27,1%	8,4%
Crédits d'investissement	260,6	320,0	351,4	353,7	352,1	369,7	369,2	385,1	8,9%	4,3%
<i>Crédits à l'équipement</i>	195,8	246,9	267,8	286,2	282,5	303,0	302,3	314,8	10,0%	4,1%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	23,0	23,1	21,4	39,8	37,8	36,7	37,8	35,8	-10,1%	-5,3%
<i>Crédit-bail</i>	64,9	73,0	83,6	67,5	69,6	66,7	66,9	70,4	4,2%	5,3%
Crédits à l'habitat	559,5	613,2	649,9	685,0	699,2	717,3	684,1	673,8	-1,6%	-1,5%
Autres crédits	3,4	3,7	11,9	4,8	4,3	4,9	4,9	5,3	9,5%	7,0%
<b>Encours sain</b>	<b>913,9</b>	<b>1040,6</b>	<b>1098,1</b>	<b>1116,1</b>	<b>1129,9</b>	<b>1158,8</b>	<b>1140,0</b>	<b>1145,7</b>	<b>2,7%</b>	<b>0,5%</b>
<b>Ménages</b>										
Crédits à la consommation	163,1	173,3	171,6	169,6	169,5	166,5	165,1	167,7	-1,1%	1,6%
<i>Crédits de trésorerie (1)</i>	149,1	156,6	151,9	147,1	146,6	142,5	139,5	138,6	-5,8%	-0,7%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	7,6	7,6	8,5	9,8	9,0	10,1	11,8	13,3	35,4%	12,8%
<i>Crédit-bail</i>	6,5	9,1	11,2	12,7	13,8	13,9	13,8	15,8	24,9%	14,8%
Crédits à l'habitat	306,5	368,3	414,1	483,8	509,9	520,6	532,5	551,0	13,9%	3,5%
Autres crédits	2,8	3,3	0,6	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	176,6%	-4,8%
<b>Encours sain</b>	<b>472,4</b>	<b>545,0</b>	<b>586,3</b>	<b>653,5</b>	<b>679,4</b>	<b>687,2</b>	<b>697,9</b>	<b>719,0</b>	<b>10,0%</b>	<b>3,0%</b>
<b>Collectivités locales</b>										
Crédits d'exploitation	0,1	0,4	2,4	0,7	0,3	1,4	18,9	0,7	4,4%	-96,1%
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,1	0,3	1,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	235,7%	0,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,0	1,3	0,7	0,2	1,2	18,9	0,7	-0,3%	-96,4%
Crédits d'investissement	258,7	240,4	313,3	357,1	364,8	359,2	370,4	379,1	6,2%	2,4%
<i>Crédits à l'équipement</i>	258,5	239,8	312,9	356,8	364,6	359,0	370,2	379,0	6,2%	2,4%
<i>Crédit-bail</i>	0,2	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	-41,4%	-14,7%
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Autres crédits	3,1	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	-14,3%	0,0%
<b>Encours sain</b>	<b>261,9</b>	<b>241,5</b>	<b>316,6</b>	<b>358,5</b>	<b>365,9</b>	<b>361,3</b>	<b>390,0</b>	<b>380,5</b>	<b>6,1%</b>	<b>-2,4%</b>
<b>Autres agents</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>57,8</b>	<b>28,4</b>	<b>28,7</b>	<b>36,2</b>	<b>44,5</b>	<b>27,8</b>	<b>21,0</b>	<b>23,4</b>	<b>-35,2%</b>	<b>11,7%</b>
<b>Total encours sain</b>	<b>1705,9</b>	<b>1855,5</b>	<b>2029,7</b>	<b>2164,3</b>	<b>2219,7</b>	<b>2235,0</b>	<b>2248,8</b>	<b>2268,7</b>	<b>4,8%</b>	<b>0,9%</b>
Créances douteuses brutes	115,5	125,4	100,0	104,7	101,3	102,1	99,8	98,2	-6,3%	-1,6%
Provisions	77,7	77,1	65,4	65,1	63,9	63,8	61,9	62,2	-4,5%	0,4%
Créances douteuses nettes	37,9	48,2	34,6	39,6	37,4	38,3	37,9	36,0	-9,1%	-4,9%
<i>dont Entreprises</i>	22,7	27,0	21,5	23,6	27,6	27,8	27,4	26,9	13,9%	-1,6%
<i>dont ménages</i>	10,2	12,1	12,1	10,6	8,4	9,2	10,2	8,8	-16,6%	-13,2%
<b>Total encours brut</b>	<b>1821,5</b>	<b>1980,9</b>	<b>2129,6</b>	<b>2269,0</b>	<b>2321,0</b>	<b>2337,1</b>	<b>2348,6</b>	<b>2366,9</b>	<b>4,3%</b>	<b>0,8%</b>
<i>Taux de créances douteuses</i>	6,3%	6,3%	4,7%	4,6%	4,4%	4,4%	4,2%	4,1%	-0,5 pt	-0,1 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	67,2%	61,5%	65,4%	62,2%	63,1%	62,5%	62,0%	63,3%	1,1 pt	1,3 pt

(1) les données présentées ne tiennent pas compte de l'arrivée d'un nouvel intervenant sur le marché du crédit de trésorerie



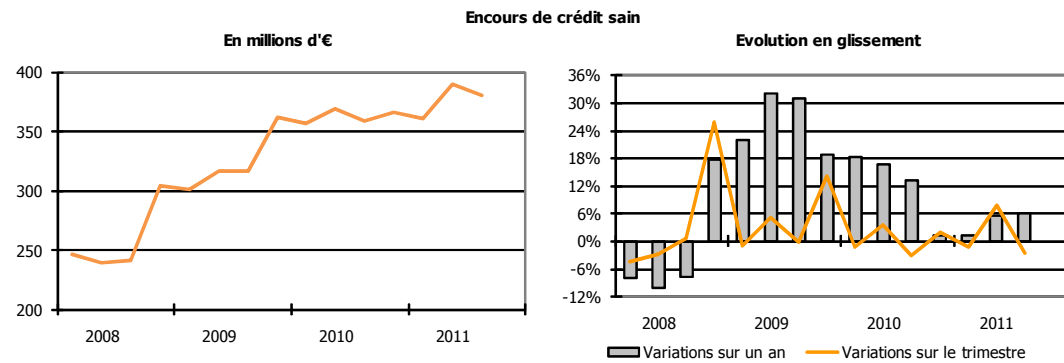


# L'endettement des ménages



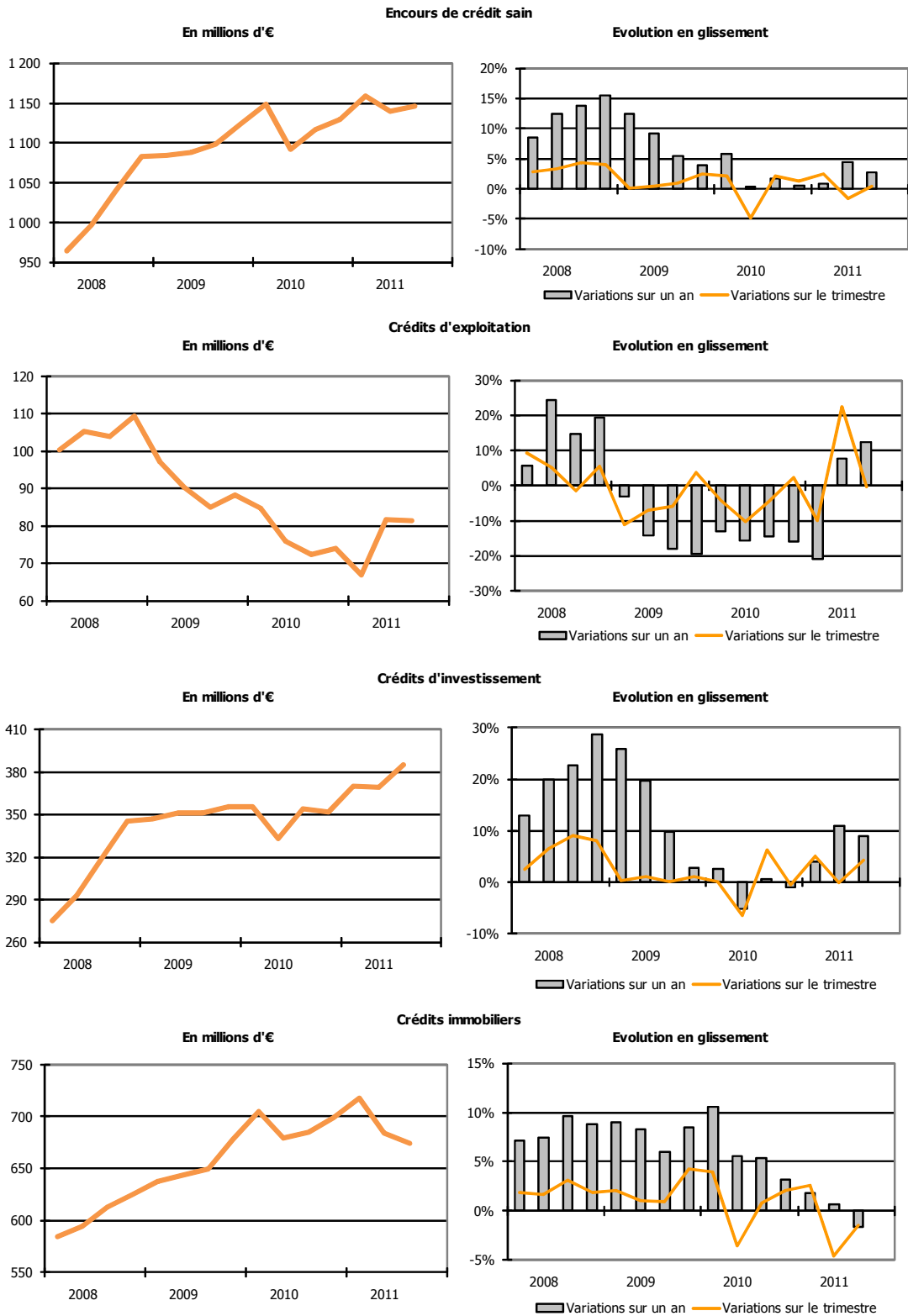
Source : IEDOM, données SURFI

# L'endettement des collectivités locales



Source : IEDOM, données SURFI

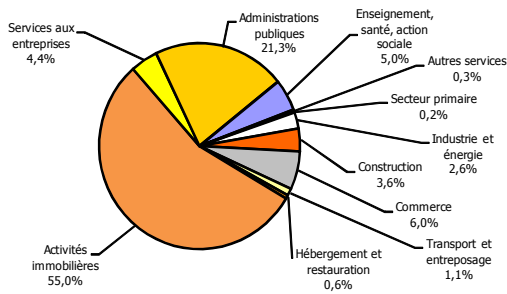
# L'endettement des entreprises



Source : IEDOM, données SURFI

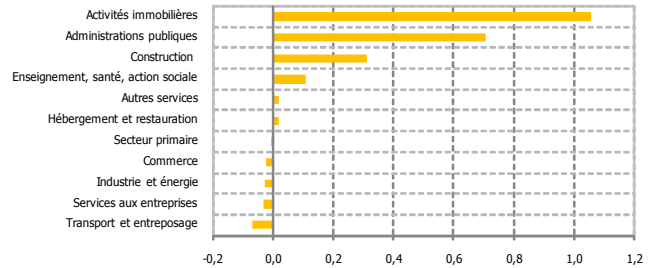
## 6- Les risques sectoriels<sup>5</sup>

Répartition des risques par secteur au 30/09/2011



Source : SCR de la Banque de France

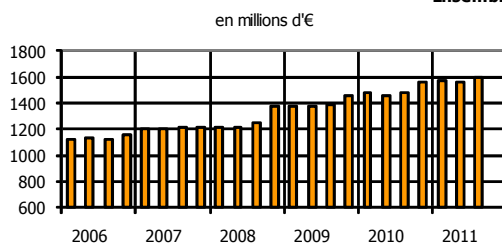
Contribution (en point) des secteurs d'activité à l'évolution trimestrielle de l'encours des risques déclarés au SCR au 30/09/2011 (+ 2 %)



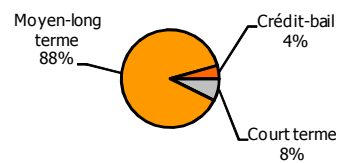
Source : SCR de la Banque de France

### Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

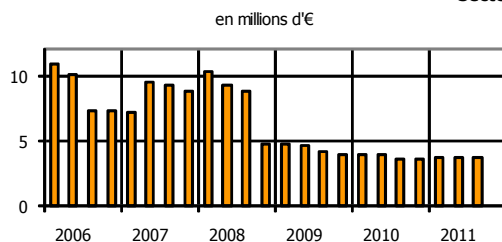
#### Ensemble des secteurs



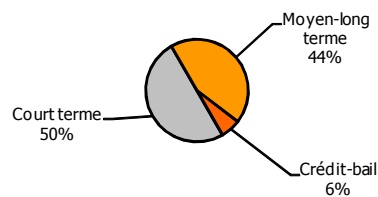
#### Structure en %



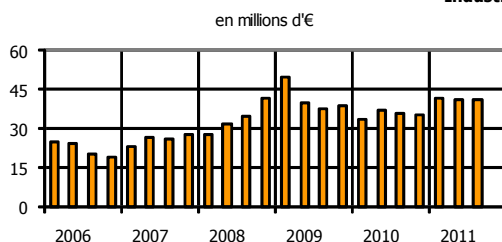
#### Secteur primaire



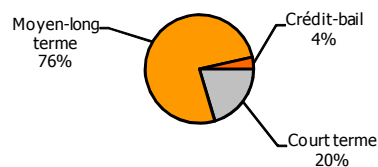
#### Structure en %



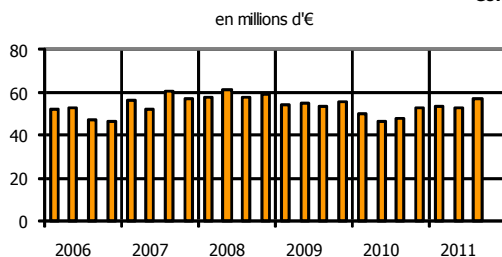
#### Industrie et énergie



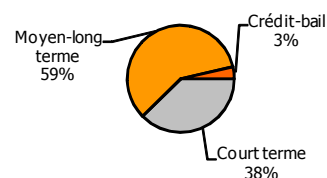
#### Structure en %



#### Construction

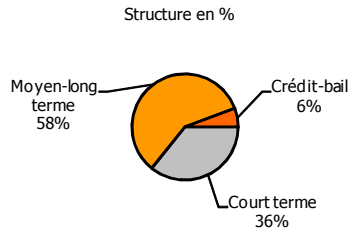
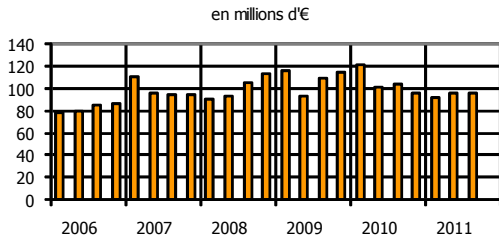


#### Structure en %

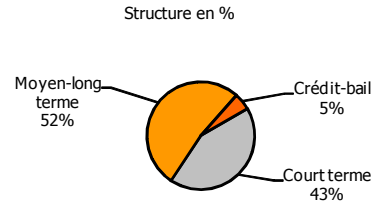
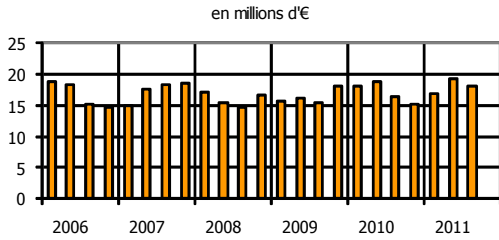


<sup>5</sup> Seuls les encours mobilisés (les crédits à court terme (CT), les crédits à moyen-long terme (MLT) et les crédits-bails) sont pris en compte dans cette étude. Les encours mobilisables de hors-bilan ne sont pas répertoriés. Les déclarations au SCR peuvent être actualisées par les établissements de crédit pendant un an. Il convient de garder une interprétation prudente de ces données en raison par ailleurs d'un taux de rejets des déclarations non-conformes relativement élevé dans les DCOM. En outre, compte tenu du seuil de recensement (25 k€), les très petites entreprises ne sont pas comprises dans ces bases de données.

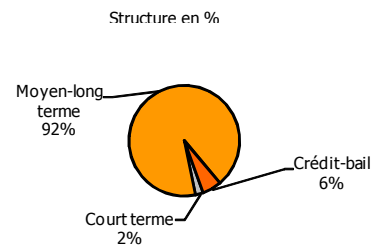
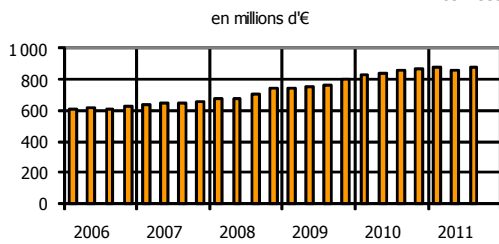
**Commerce**



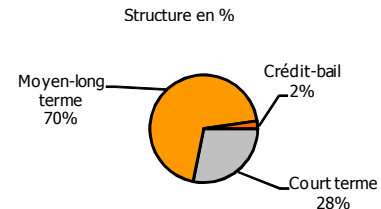
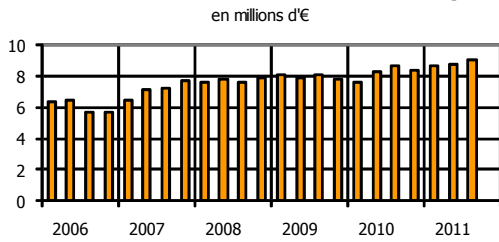
**Transport et entreposage**



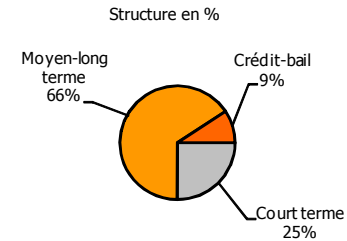
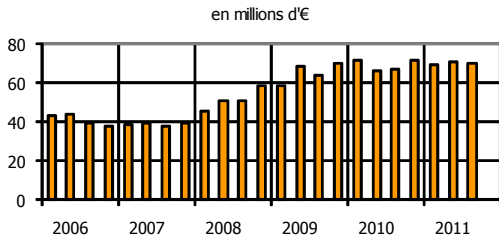
**Activités immobilières**



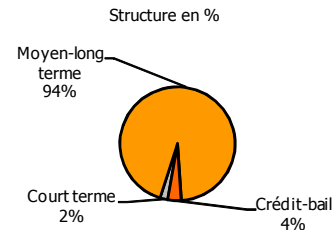
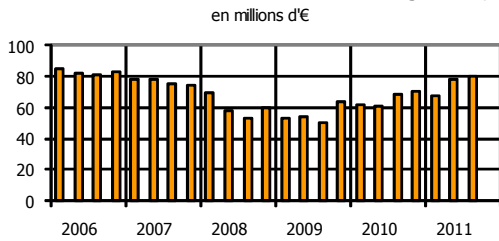
**Hébergement et restauration**



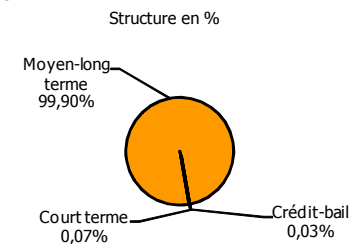
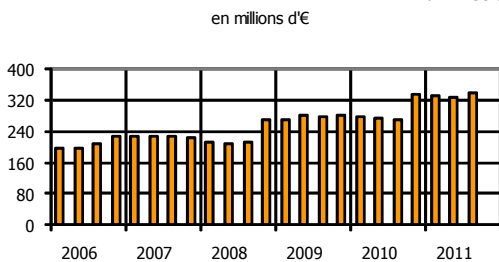
**Services aux entreprises**



**Enseignement, santé et action sociale**



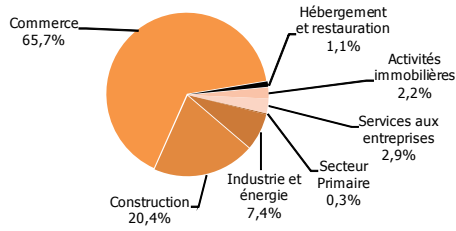
**Administrations publiques**



Source : SCR de la Banque de France

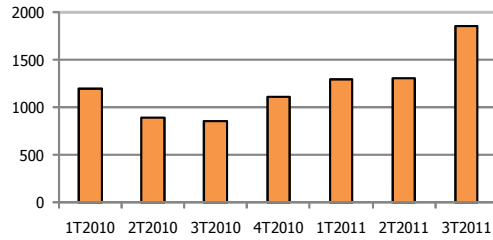
# 7- Indicateurs de vulnérabilité

**Répartition par secteur des Incidents de Paiement sur Effets en valeur au 3ème trimestre 2011**

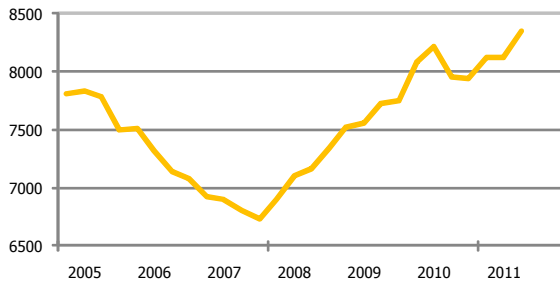


Source : FIBEN

**Incidents de paiement sur effets (IPE) en milliers d'€**

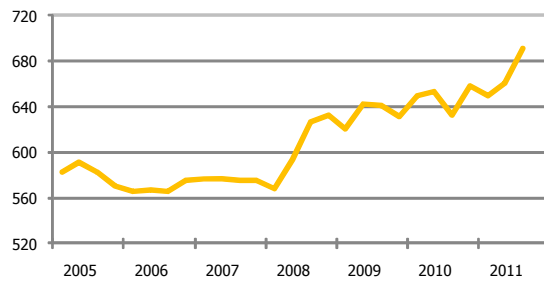


**Nombre de personnes physiques en interdit bancaire**



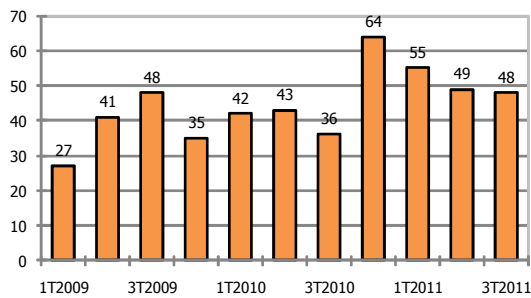
Source : IEDOM

**Nombre de personnes morales en interdit bancaire**



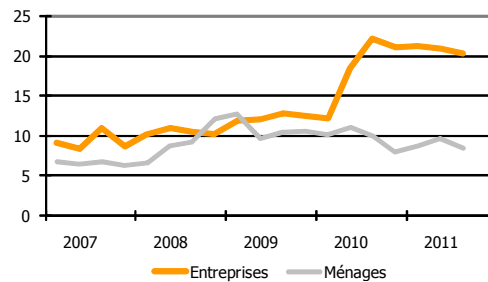
Source : IEDOM

**Nombre de dossiers déposés auprès de la Commission de surendettement de l'IEDOM**



Source : IEDOM

**Créances douteuses nettes de la place en millions d'€**



Source : IEDOM, données SURFI

## 8- Rappel des taux

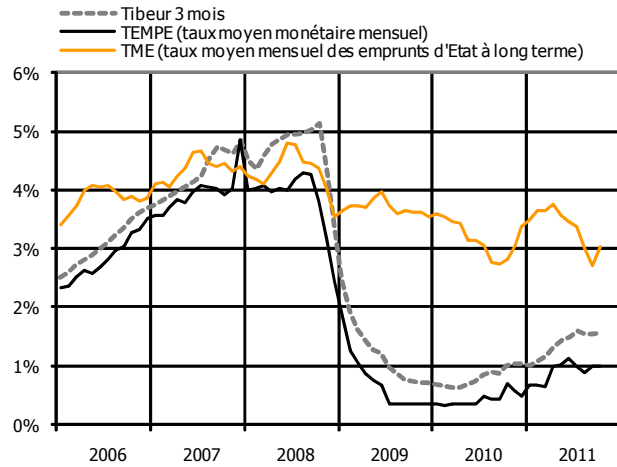
### 8-1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (09/11/11)	1,25%
Taux de la facilité de dépôt (09/11/11)	0,50%
Taux de la facilité de prêt marginal (09/11/11)	2,00%

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er Août 2011)		
Livret A et bleu	LDD	LEP
2,25%	2,25%	2,75%
PEL*	CEL*	
2,50%	1,50%	
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2011 (JO du 03/02/11)		0,38%
ANNEE 2010 (JO du 11/02/10)		0,65%

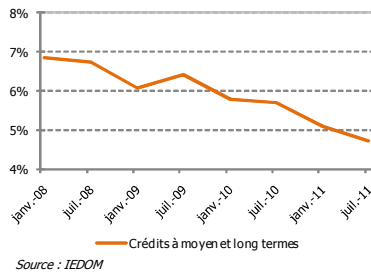
\* hors prime d'Etat

### 8-2 Principaux taux de marché



### 8-3 Enquête sur le coût du crédit aux entreprises

Evolution du taux des crédits à moyen et long termes en Guyane



Source : IEDOM

Taux moyen pondéré

	janv-08	juil-08	janv-09	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11	juil-11
Crédits à moyen et long termes	6,85%	6,72%	6,07%	6,40%	5,79%	5,69%	5,09%	4,72%

### 8-4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (ou TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. Calculés trimestriellement, les seuils de l'usure s'appliquent pour une durée de trois mois et sont publiés au journal officiel.

L'article 32 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

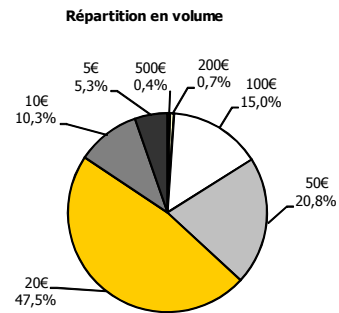
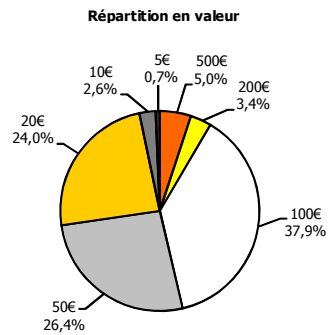
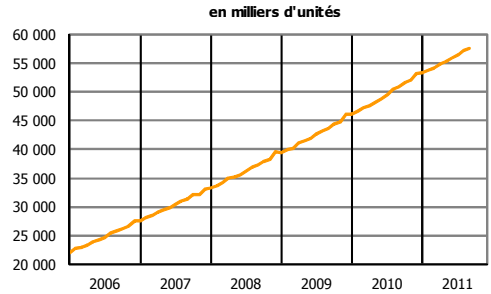
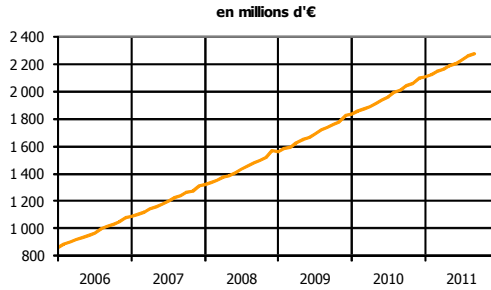
Catégorie	Plafonds de l'usure applicables sur la période						
	3T2010	4T2010	1T2011	2T2011	3T2011	4T2011	
PARTICULIERS	<b>Prêts immobiliers</b>						
	- Prêts à taux fixe	6,09%	5,60%	5,51%	5,61%	5,97%	6,23%
	- Prêts à taux variable	5,35%	5,05%	4,96%	5,01%	5,33%	5,61%
	- Prêts relais	5,96%	6,27%	5,88%	5,99%	6,07%	6,28%
	<b>Autres prêts</b>						
- Prêts d'un montant < ou = à 1524 €(*)	21,15%	21,32%	21,31%	21,47%	21,41%	21,03%	
- Découverts en compte, crédits renouvelables et financements d'achats ou de ventes à tempérament > à 1524 € et < ou = à 3000 €(*)	19,27%	19,32%	19,67%	19,53%	19,37%	19,27%	
- Prêts personnels et autres prêts > à 1524 € et < ou = à 3000 €	8,61%	8,15%	7,77%	8,03%	11,22%	12,76%	
ENTREPRISES	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament			9,12%	9,13%	9,61%	
	- Prêts d'une durée supérieure à 2 ans, à taux variable			5,01%	5,29%	5,52%	
	- Prêt d'une durée supérieure à 2 ans, à taux fixe			5,77%	6,08%	6,36%	
	- Découvert en compte (**)	13,39%	13,59%	13,77%	13,77%	13,88%	13,84%
	- Autres prêts d'une durée initiale inf. ou égale à 2 ans			5,65%	6,00%	6,36%	

(\*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(\*\*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

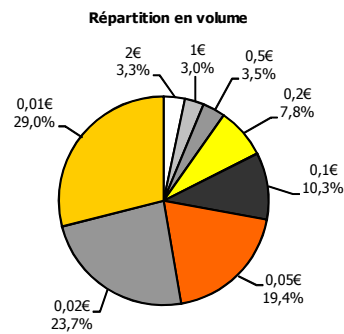
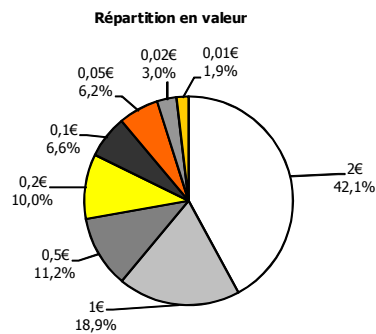
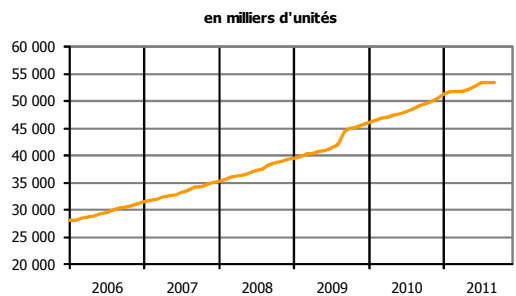
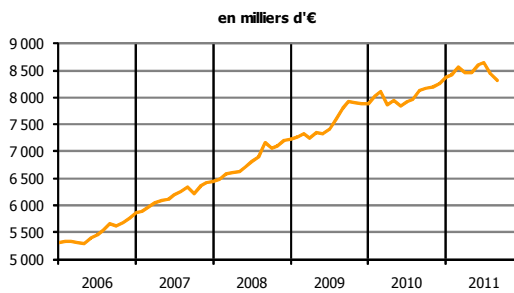
# 9- Monnaie fiduciaire

## 9-1 Emission nette cumulée de billets euros au 30/09/2011



Source : IEDOM

## 9-2 Emission nette cumulée de pièces euros au 30/09/2011



Source : IEDOM

Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Cédric MIORIN

Sandie BOYER

Hervé KAHANE

Jean-Pierre DERANCOURT

**INSTITUT D'EMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER**  
**8, rue Christophe Colomb – B.P. 6016 – 97306 Cayenne Cedex**

**Téléphone : 0594.29.36.50 – télécopie : 0594.30.02.76**  
**Site Internet : [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Directeur de la publication : N. de SEZE  
Responsable de la rédaction : JP. DERANCOURT  
Editeur : IEDOM  
Achévé d'imprimer en décembre 2011  
Dépôt légal : décembre 2011- n° ISSN : 0296-3116